

CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2022

RAPPORT AVEC SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

CONCOURS INTERNE : Rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier soulevant un problème sanitaire et social rencontré par une collectivité territoriale, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

TROISIÈME CONCOURS : Rédaction, à partir des éléments d'un dossier soulevant un problème sanitaire et social rencontré par une collectivité territoriale, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

Durée : 4 heures
Coefficient : 4

SPÉCIALITÉ : GESTION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraph.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 38 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Vous êtes attaché territorial, adjoint au chef du service des personnes âgées et de l'autonomie, au sein du pôle solidarités du département de Sociodep (850 000 habitants).

Dans un contexte de vieillissement de la population du territoire départemental (27% des habitants ont plus de 60 ans, et 11% ont plus de 75 ans) et d'élaboration d'un nouveau schéma départemental de l'autonomie, la Présidente du conseil départemental souhaite impulser une nouvelle dynamique de prévention et de lutte contre la dépendance des personnes âgées.

Dans cette perspective, la directrice des Solidarités vous demande de rédiger à son attention un rapport sur le soutien à l'autonomie des personnes âgées, permettant de dégager des solutions opérationnelles adaptées au territoire de Sociodep dans le cadre du nouveau schéma.

Vous rédigerez ce rapport à l'aide des éléments du dossier et de vos connaissances.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Articles L-113-1, L-113-1-1, L-113-1-2, L-113-1-3, L-113-2 du Code de l'action sociale et des familles » - legifrance.fr - Consulté le 17 mars 2022 - 2 pages
- Document 2 :** « Concertation - Grand âge et autonomie » (extraits) - Rapport - Dominique Libaut - *Ministère des solidarités et de la santé* - 2019 - 8 pages
- Document 3 :** « Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie - Guide Technique » (extraits) - DGCS, CNSA - Consulté le 19 mars 2022 - 5 pages
- Document 4 :** « Le CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) » (extraits) - pour-les-personnes-agees.gouv.fr - 27 août 2020 - 1 page
- Document 5 :** « Grand âge : un rapport sénatorial plaide pour le maintien à domicile » - lemediasocial.fr - 1^{er} avril 2021 - 3 pages
- Document 6 :** « Loi d'adaptation de la société au vieillissement : quel bilan ? » - essentiel-autonomie.com - 20 mai 2020 - 3 pages
- Document 7 :** « Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2019-2023 » (extraits) - *Conseil départemental de Haute-Garonne* - 2019 - 5 pages
- Document 8 :** « Bien vieillir chez soi : c'est possible aussi ! » (extraits) - Rapport d'information n° 453 - Bernard Bonne, Michelle Meunier, fait au nom de la commission des affaires sociales - *Sénat* - 17 mars 2021 - 3 pages
- Document 9 :** « Les résidences autonomie : pour qui ? » (extraits) - pour-les-personnes-agees.gouv.fr - 21 avril 2021 - 2 pages
- Document 10 :** « Plan départemental sport santé bien-être 2020-2024 » (extraits) - *Département des Bouches-du-Rhône* - 2020 - 2 pages
- Document 11 :** « Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement » (extraits) - CGET - Septembre 2019 - 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.